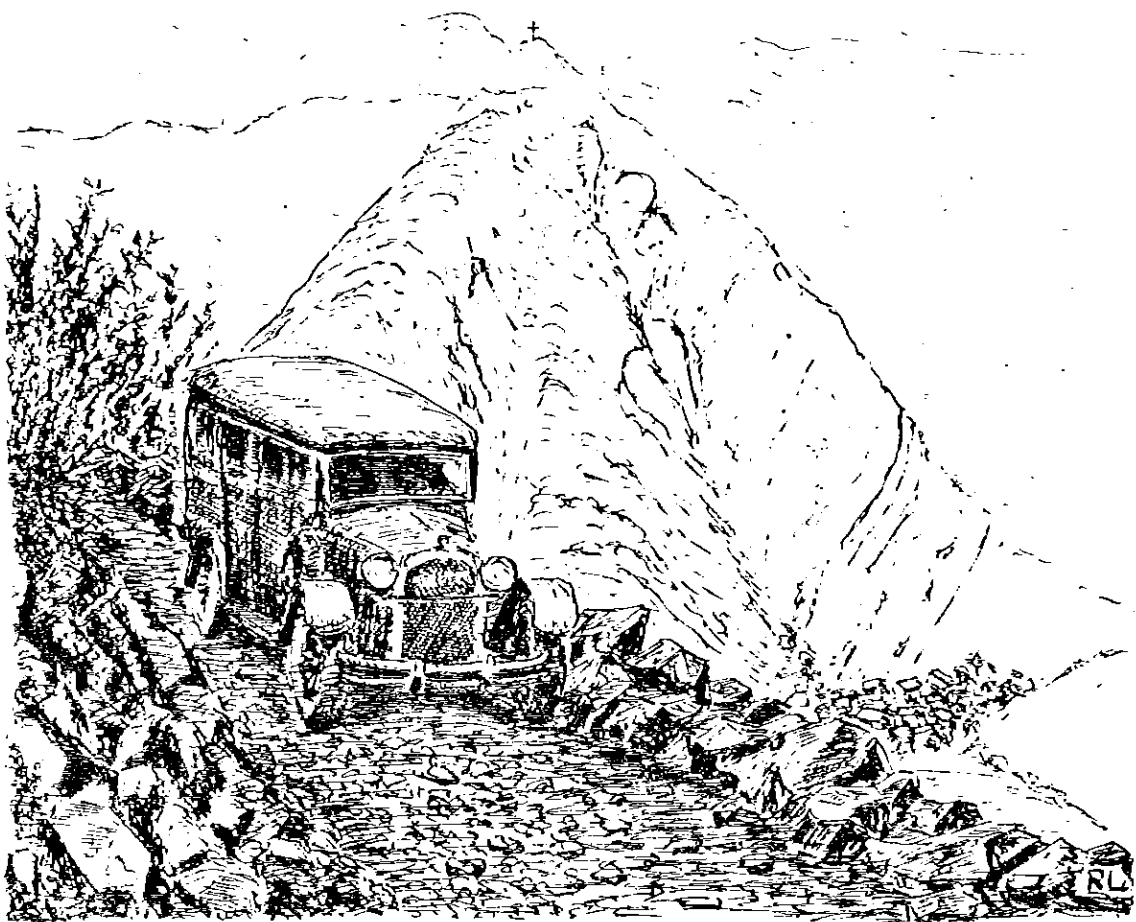


Club du 3^e âge Corps

LE PETIT CORPATUS



CORPS 1930

La descente à 34% du Grippais

VOICI LA RENTREE

Après 2 bons mois de vacances, nos petits écoliers ont repris le chemin de l'école.

Au matin du 7 septembre, ils se sont retrouvés 74 dans le hall de l'école et ont été répartis de la sorte :

- 31 enfants de plus de 3 ans, en classe maternelle avec Madame Serre aidée de Mme Calvat,
- 23 enfants en CP et CEI, avec Madame Mathieu,
- 20 enfants en CMI et CM2 avec Madame Templier.

Une dizaine d'enfants de 2 à 3 ans n'ont pu être accueillis en maternelle, la classe étant déjà surchargée, une ouverture d'une 2ème classe a été demandée.

26 enfants bénéficiant du ramassage scolaire fréquentent la cantine et apprécient les repas préparés par Madame Gontard et servis par Muriel Porcéro.

Les enfants de Corps y sont reçus comme par le passé dans la mesure des places disponibles.

François Mei, animateur municipal encadre les loisirs sportifs des élèves des 2 grandes classes.

Une trentaine d'enfants de II à I6 ans sont scolarisés au CES, Lycée ou à St Joseph à la Mure et font la navette tous les jours, une dizaine d'autres fréquentent les CES au Lycée de St Bonnet, Gap, Vizille, grenoble, soit un total de 124 enfants de 2 à I6 ans, un effectif en légère augmentation.

Cette année, un ramassage a été mis en place pour 6 élèves de la Salette, 4 à Dorcières, I à la Chabannerie, I à l'Eglise qui viennent à l'école à Corps.

Un car assure aussi tous les jours, le transport des enfants de Ste Luce, St Michel et St Pierre des Méarotz allant en classe à la Mure.

Pendant l'été, l'école a fait peau neuve, en effet, l'entreprise Demoz a profité des vacances pour refaire la façade, côté Rue des Jardins et redonner un air de jeunesse à ce bâtiment.

La rentrée s'est donc effectuée sans gros problèmes, souhaitons à tous, enseignants et élèves, une bonne année scolaire.

G.ROUX

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT RURAL DE L'ISERE

Une opération programmée de rénovation de l'habitat rural est en cours dans la commune de Corps.

Une permanence concernant cette rénovation a lieu en Mairie de Corps, les 2ème et 4ème Jeudi du Mois, de 10h. à 11h.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 24 JUILLET 1984 à 21 Heures

PRESENTS : MM. CARDIN, ROUX, PELLISSIER, BLANC, BONDARNAUD, GONTARD, MOUSSIER, PAULIN, RICHARD, SENAC, BALMET, GUEYDAN

ABSENTS : MM. JOURDAN, DESBOIS, GALVAIN

I - MARCHE

Devant les problèmes occasionnés par le marché et malgré les décisions prises par le Conseil Municipal et non respectées, il est demandé au syndicat des marchands forains de venir étudier le problème sur place.

II - EMPLACEMENT DES CIRQUES

Les cirques seront autorisés à s'installer devant le terrain de boules sans accéder au jardin de ville et les animaux devront paître sur le terrain de l'ancienne voie de chemin de fer.

III - ELECTRICITE Mademoiselle GIRAUD

Les fuites d'eau du réseau communal ayant provoqué des inondations dans la cave de Melle GIRAUD, qui a dû faire fonctionner une pompe, le Conseil Municipal décide de participer aux frais d'électricité de Melle GIRAUD, en lui remboursant la moitié de ses factures soit 227,31 F.

IV - POSE DE PANNEAU

M. PELLISSIER Patrice, demande l'autorisation de poser un panneau mentionnant "Bar-Vidéo" et "spécialités de bières" à l'entrée de son bar.

Le Conseil Municipal tolère cette implantation qui devra être faite sur une ligne blanche sans gêner le stationnement et informe M. PELLISSIER qu'il sera seul responsable en cas d'incident.

V - DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

M. FERTON demande l'autorisation de mettre quelques tables devant la cave de son magasin.

S'étant entendu avec M. MOUSSIER pour libérer le passage quand celui-ci en aurait besoin, le Conseil Municipal autorise M. FERTON à disposer 4 tables devant la cave de son magasin, sans gêner le stationnement.

M. FERTON paiera un droit d'occupation du Domaine Public suivant la surface occupée.

.../...

VI - DEMANDE PLACE DE STATIONNEMENT DE TAXI

M. ABERT demande une place de stationnement "réserve taxi" sur la place Napoléon.
Le Conseil Municipal accepte cette demande en enlevant les places réservées derrière l'église et en traçant un stationnement sur la Place Napoléon le long de la Fontaine.

VII - PROBLEME DE TAXIS à CORPS

M. ABERT fait remarquer qu'en 1978 le Conseil Municipal avait créé 2 places de stationnement réservées aux taxis et qu'il possède à ce jour 2 autorisations de stationnement sur la Commune, aussi s'étonne-t-il de savoir que M. PASDRMADJIAN possède également une carte professionnelle de taxi.

Après diverses discussions,

Le Conseil Municipal rappelle que les cartes professionnelles existantes sur la Commune sont celles de M. ABERT qui a repris la carte de M. PASCAL et celle de M. PASDRMADJIAN qui a repris la carte de Mme VELENSEK (initialement de M. PELLISSIER Gérard).

Quant à M. ABERT, il a obtenu en date du 3 juillet 1981 et du 4 mai 1983 une autorisation de stationner dans la Commune de CORPS pour chacun de ses véhicules.

VIII - MICROCENTRALE : Demande de subvention

Les études de réalisation de la microcentrale peuvent être subventionnées avec un plafond de 120 000 F par l'Agence Française pour la maîtrise de l'énergie.

IX - TERRAIN RUE DE LA COTE

Le Conseil Municipal s'étant rendu sur place décide de déplacer le grillage séparant le terrain du Mas de la Côte des voisins à hauteur de la terrasse de M. FERRAND.

X - DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Des demandes de Permis de construire ont été faites par :

M. DEIANA	§	
M. FEGE	§	
M. TEMPLIER	§	accordés par l'Equipement
M. VENZIN	§	
M. FRAIOLI	§	
M. PRA Marcel	§	
	§	

Monsieur le Maire est chargé d'adresser à l'Equipement avec avis favorable sa demande et celle de M. DUMAS Jean.

.../...

XI - SEMINAIRE DES MISSIONS

A la demande des agriculteurs une réunion s'est tenue à la Maison des agriculteurs à Grenoble en présence de la SAFER, du syndicat cantonal des agriculteurs de la F.D.S.E.A, de M. GUEYDAN de la S.I.G.E.D et de la Commune de CORPS.

Un compromis a été proposé, satisfaisant les deux parties, M. GUEYDAN et les agriculteurs.

1 - M. GUEYDAN laisserait actuellement Frère Jean exploiter les terres agricoles du Séminaire

2 - Après le départ volontaire de Frère Jean, M. GUEYDAN consentirait un bail de 99 ans à un exploitant choisi par les agriculteurs sur les terres au-dessus du canal d'arrosage et cadastré A 258

3 - M. GUEYDAN laisserait exploiter les terres au-dessous du canal tant qu'il n'en aura pas besoin, sans signer de bail

4 - La SAFER désirant installer un groupe d'exploitants après le départ de Frère Jean, demande à la Commune de s'engager à financer la construction d'un bâtiment à usage agricole.

Monsieur le Maire rappelle que 10 % des bénéfices de la Microcentrale devant servir au développement agricole, permettrait de financer une partie de la construction du bâtiment agricole.

Le Conseil Municipal accepte ce compromis et étudiera le moment venu avec l'exploitant les modalités de la location.

XII - INTERDICTION DE STATIONNER SUR LA PLAGE

M. Jean BLANC rappelle l'arrêté du 4 Juillet 1983 interdisant l'accès et le stationnement sur la plage à tous véhicules motorisés, qui n'est pas respecté.

Le Conseil Municipal décide la pose de panneaux de sens interdit.

XIII - ZONE PIETONNE

Le Conseil Municipal rappelle que la zone piétonne a été votée à la majorité mais que le chargement et le déchargement sont autorisés à petite vitesse.

XIV - ZONE ARTISANALE

M. SENAC demande le point sur la construction des bâtiments.

La construction de l'atelier de couture étant abandonné, un bâtiment relai sera construit et servira à garer les véhicules communaux en attendant la 2^e tranche des travaux où seront construits les bâtiments de service, puis sera donné en location à un artisan.

.../...

XV - CONTROLE DES FICHES DE TRAVAIL

M. GUEYDAN Gilbert est chargé de contrôler les fiches de travail des employés communaux

XVI - TRANSPORT

Le Conseil Municipal informe le KUKLOS qu'à l'avenir aucun transport ne sera fait quand le nombre de personnes n'est pas suffisant.

XVII ACQUISITION DU CAR

M. SENAC informe le Conseil Municipal qu'il fait don de sa commission de 5000,00 F sur le car. commandé par la Commune après avoir obtenu une remise importante

M. BLANC remercie la commission transport du travail important effectué dans l'étude d'acquisition du car.

XVIII - DEMANDE de Madame EYMARD Irma

Madame EYMARD demande les anciennes portes du cimetières qui ont été découpées et deux poteaux métalliques de l'ancienne voie ferrée pour faire une barrière.

Le Conseil Municipal accepte de donner ce matériel à Mme EYMARD .

PETITES ANNONCES

RECHERCHE A LOUER:Garage ou remise à l'année,pour garer une voiture;
Possibilité de le rendre libre en Juillet et Août.
Téléphoner au :30.00.42.Mr TATINCLAUX J. P. HOTEL NAPOLEON.CORPS .

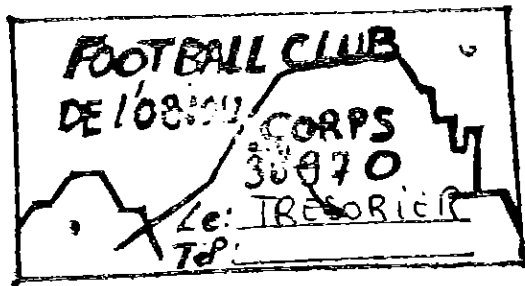
ISER'ALP CHANGE DE LOCAL

A partir du 1^{er} octobre, l'atelier est transféré provisoirement au domicile de Mme PASDRMADJIAN aux Chênets à Corps, tél.30.02.41 et 30.00.30. La vente directe continue à cette adresse.

— : — : — : — : — : — : — : — : — : —

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE ET DANSE

Toutes les personnes intéressées par des cours de gymnastique de maintien, gymnastique artistique, acrobaties, danse moderne, jazz rythmique et acrobatique ETC... pour enfants à partir de 6 ans, adolescentes, adultes, 3^e Age sont invitées à une réunion d'information concernant la mise en place de groupes de travail, le mardi 25 septembre à 20H 30, salle de la Mairie.



BILAN FINANCIER

Saison 1983-1984

Depenses

Boissons 83-84 equipes pupilles - juniors
Arbitrage
Assurances
Frais ligue Rhone Alpes + District dauphine
Pharmacie
Equipements
Frais de correspondance
SACEM
Boissons pour FCO et equipes adultes
Amendes district (carton jaune et rouge)
Telegramme pour report de match
Indemnites de déplacements
Buffet comprenant pour dîner 2^e Division
Divers
Cadeaux pour Bénévoles

—	10 67,00
—	22 16,50
—	39 12,00
—	44 53,80
—	55 4,65
—	62 20,00
—	11 35,00
—	13 04,19
—	11 37,80
—	91 0,00
—	31 8,55
—	20 25,00
—	11 44,95
—	20 53,68
—	43 0,00

30 683,12 F

Recettes

Reste saison 82-83
Soirées dansantes
groupes jeunes vestiaires
Subvention commune CORPS
" SIVOM
Tombola
Sponsor officiel
paiement licences
Dons anonymes
Buvette stade

—	14 30,00
—	10 650,00
—	12 30,00
—	48 00,00
—	25 00,00
—	40 00,00
—	15 00,00
—	25 00,00
—	50 00,00
—	15 00,00

30 610,00 F

Balances négatives de 30 683,12 - 30 610,00 = 73,12 F

compte FCO

De Trésorier

HF

SUCCES de la FETE PATRONALE



Elle s'est déroulée le samedi 7 et dimanche 8 juillet, le beau temps et une joyeuse ambiance. Samedi soir, les majorettes de Corps ont donné un spectacle, suivi d'un bal à la salle des fêtes. Dimanche matin, dès 10h.30, l'harmonie Muroise défilait dans les rues de Corps donnant un concert sur les Fossés, jusqu'à 12h.30.

La fête reprenait avec les jeux à 15h.30, place Napoléon, pour le jeu du bassin et donnait le résultat suivant : 1ère, l'équipe Bertrand Chouannard, Renaud Chouannard, Pascal Gueydan; 2ème, Cécile, Laurence et Stéphanie; 3ème, Claire, Gaëtan et Grégory; 4ème, Yanique, Evelyne et Iosé. Ensuite la course à l'oeuf, place Grenette, 3 catégories étaient représentées ; 1er de la 1ère catégorie : Yvan; 1er de la 2ème Catégorie; Babak : 1er de la 3ème catégorie; Véronique; et à 17 h. au jardin de ville la course en sac regroupait 2 équipes enfants et 1 adulte.

Classement : 1ère course : Yvan, Claire, Rudy, Fabrice, Békir, Evelyne; 2ème course : Sébastien, José, Gaëtan, David, Yanique, Yann; 3ème course : (adulte), Erice, Fanfan, Gérard, Roger, Henri, Raymond.

Le mât de cocagne attirait 1 seul candidat : Gérard Calvat.

A 18h. les majorettes évoluaient sur les Fossés où se déroulait le dernier jeu : "La course des garçons de café" remportée par Jacques Garaud, 2° Roger Marc Faidherbe, 3° Géraldine Dévoluy, 4° Claude Pascallon, 5° Henri Dévoluy, 6° Marielle Faidherbe, 7° Pierre Bejaji, 8° Thierry Pascallon, 9° Michel Bonager, 10° Thierry Calvat, 11° Franck Velansek.

.....

Le soir un bal gratuit avait lieu sur le parking Prayer et la fête foraine battait son plein, place Napoléon, de quoi divertir petits et grands.

— 2 —

A black and white photograph showing a large crowd of people gathered outdoors, possibly for a protest or public demonstration. The crowd is dense, and many individuals are looking towards the camera or slightly away. The background features trees and a bright, overexposed area, suggesting an open park or public square.

— 2 — — 2 — 2 — 2 — 2 — 2 — 2 — 2 — 2 — 2 —

La Municipalité a récompensé les lauréats de l'année 1983 et a offert un cyclamen aux personnes suivantes /

La Municipalité adresse à tous ces lauréats ses sincères félicitations et souhaite que chacun intensifie son effort afin de rendre notre village encore plus accueillant et fleuri, pour le plus grand plaisir des touristes et des corpatous.

— 2 —

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 1984

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier
- Bilan Camping
- Montant cotisations 84
- Programme été 84
- Participation aux salons
- Course pedestre
- Questions diverses

I/ BILAN 1983

Durant l'année 1983, nous avons :

- Expédié 3324 lettres ou colis de dépliants
- Edité ou diffusé : 700 fiches Hôtels
- 800 fiches Locations
- 500 " Randonnées
- 500 " Activités été
- 250 " " hiver

- Etudié et mis au net Fiche La Salette
- Remanié fiches Hôtels
- " Locations

- Réalisé deux classeurs descriptif des communes adhérentes dont un est mis en place à la Maison ALPES DAUPHINE de PARIS.

Notre permanence est ouverte du 15/06/83 au 10/9/83, ainsi que durant les vacances de NOEL, PAQUES, FEVRIER. Elle a accueilli et renseigné durant ces périodes plus de 1000 personnes.

Il ressort de ce constat que la fréquentation durant l'été 83 a été normale pour les mois de juillet et août. Le début septembre s'est avéré meilleur qu'en 1982 malgré le handicap des vacances scolaires (rentrée des classes début septembre).

2/ BILAN DES CAMPINGS (annexe I)

Le bilan des campings est en progression malgré une faible fréquentation début juillet (1 au 10/7)

Le bilan global indique une balance positive de 23624,81frs

3/ BILAN FINANCIER (annexes II,III,IV,V)

Le bilan financier de fonctionnement est déficittaire de 5.897,15frs/

La bilan général est positif. Le solde est de 17.727;87frs.

Cette avance de trésorerie nous permet de rétribuer le poste de secrétaire durant les six premiers mois de l'année qui sont pratiquement sans recettes

L'Assemblée Générale donne son quitus à la gestion.

4/ SECRETARIAT -

Date d'ouverture : 4 février au 25 février 84

28 mars au 12 avril 84

15 juin au 15 septembre

22 décembre au 5 janvier 85

+ permanence Jeudi matin et samedi après-midi

5/ SENTIERS -

Liaison le Salette - Saint-Michel

Le montant des cotisations est fixé pour l'année 84 à :

- 7/ PROGRAMME ETE 84

- Le nettoyage de la plage avec la participation de tous les volontaires par un appel dans la presse après la montée du Lac.

- 3/ FOIRES ET SALONS -

Nous avons durant ces périodes animé notre stand et accueilli plus de deux mille personnes. Ces opérations semblent très positives et doivent être poursuivies durant l'année 84.

Malgré un temps des plus défavorables, cette épreuve a connu le succès qu'elle méritait.

Bilan financier (annexe VII)

Suite à la demande du Kuklos, il est décidé que la participation des Associations pour services rendus par l'OFFICE DU TOURISME sera de 10% des recettes encaissées avec un plafond de 550,00frs.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840.

BILAN CAMPINGS 1983

| | RECETTES | DEPENSES | BALANCE |
|-----------------------|--------------|---------------------------------|--------------|
| <u>CAMPINGS CORPS</u> | | | |
| Les Aires | 27 889,65 F | Rbt Commune 15000,00F | |
| Les Vergers | 23 729,00 F | Equipement 4685,88F | |
| | | Indemnités 11750,00F | |
| | | Assurances 804,00F | |
| | | Entretien 5420,90F | |
| TOTAL | 51 618,65 F | eau + ordures ménagères 388,40F | |
| Rappel | | E.D.F. 6874,22F | |
| 82/39 918,33 F | + 29% | Gaz 4355,50F | |
| | | Location 40,00F | |
| | | TOTAL 49324,90F | + 2 293,75F |
| <u>CAMPING DU LAC</u> | | | |
| Camping | 62 553,50 F | Rbt Commune 23000,00F | |
| Groupes | 18 371,50 F | Equipement 10429,81F | |
| | | Indemnités 9000,00F | |
| | | Assurances 993,00F | |
| | | Entretien 5555,55F | |
| TOTAL | 80 925,00 F | Eau + ordures ménagères 211,40F | |
| | | E.D.F. 4705,89F | |
| | | Gaz 4116,40F | |
| | | Location 1581,89F | |
| 82/ 64542F50 | + 25% | TOTAL 59593,94F | + 21 331,06F |
| TOTAUX | 132 543,65 F | 108918,84F | + 23 624,81F |

BILAN FONCTIONNEMENT 83RECETTES

| | | | |
|------------------------|------------|----|----------|
| Subventions communales | CORPS | 11 | 500,00 F |
| " | " | | |
| " | ST MICHEL | | 650,00 F |
| " | ST PIERRE | | 330,00 F |
| " | ST LAURENT | | 375,00 F |
| " | PELLAFUL | | 480,00 F |
| " | LA SALETTE | 1 | 403,00 F |
| Cotisations | | 3 | 715,00 F |
| Ventes Local | | 1 | 180,00 F |
| Intérêts Cat.20 | | 5 | 052,00 F |
| Reliquat 1982 | | 18 | 759,71 F |
| Foires | | 1 | 415,00 F |
| Divers | | 1 | 902,42 F |

TOTAL 46 889,13 F

Dépenses

| | | |
|-----------------------------------|----|----------|
| Indemnités + cotisations sociales | 30 | 995,24 F |
| Timbres + machine à affranchir | 5 | 151,41 F |
| Exposition + foires | 5 | 125,17 F |
| Dépliants | 2 | 254,24 F |
| Téléphone | 1 | 547,05 F |
| Cotisations | | 620,00 F |
| Impôts | 1 | 024,00 F |
| Matériel bureau | | 264,73 F |
| Papèterie | 1 | 379,80 F |
| Animation | 1 | 273,59 F |
| Fonctionnement | 1 | 058,00 F |
| Foulée Verte | 1 | 014,04 F |

TOTAL 52 785,27 F

BALANCE : - 5 897,15
 =====

BILAN GENERAL

| | FONCTIONNEMENT | CAMPINGS |
|----------|----------------------|-----------------------|
| ALCETTE | 46 888,13 F | 132 543,65 F
+ 27% |
| | | 179 431,78 F |
| Dépenses | 52 786,27 F
+ 73% | 108 918,84 F
+ 39% |
| | | 161 704,11 F |
| BALANCE | | 17 727,67 F |

Placement Oct 20 15 000,00 F en 1981
 " " 25 000,00 F en 1982
 (fond de réserve sur les campings)

En caisse : 17 727,00 F
=====

PROJET DE BUDGET 34RECETTES

| | |
|--|-------------|
| subvention communale
(1 - F.A.L. Touristique) | 15 000,00 F |
| Cotisations + Bulletins | 4 000,00 F |
| Intérêts Cot 20 | 5 000,00 F |
| Divers | 5 000,00 F |
| Reliquat 83 | 16 000,00 F |

45 000,00 FDEPENSES

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| Indemnités + Cotisations Sociétés | 32 000,00 F |
| Timbres + Machine | 5 000,00 F |
| Déplacements | 2 000,00 F |
| Téléphone | 1 500,00 F |
| Cotisations | 500,00 F |
| Papeterie | 2 500,00 F |
| FOULES VERTE | 1 500,00 F |

45 000,00 F

PROJET DE BUDGET CAMPING 84

| | RECETTES | DEPENSES |
|----------------|-------------|----------------------------|
| Campings CORPS | 50 000,00 F | Rbt Commune 15 000,00 F |
| | | Equipement 5 000,00 F |
| | | Indemnité 12 500,00 F |
| | | Assurance 900,00 F |
| | | Entretien 5 000,00 F |
| | | Ordures ménagères 400,00 F |
| | | E.D.F. 7 000,00 F |
| | | GAZ 3 500,00 F |
| | | Location 50,00 F |
| | | TOTAL 49 350,00 F |
| | BALANCE | 750,00 F |
| Camping LAC | 80 000,00 F | Rbt Commune 25 000,00 F |
| | | Equipement 10 000,00 F |
| | | Indemnité 10 000,00 F |
| | | Assurance 900,00 F |
| | | Entretien 5 000,00 F |
| | | Ordures Ménagères 250,00 F |
| | | E.D.F. 5 000,00 F |
| | | GAZ 4 000,00 F |
| | | Location 1 600,00 F |
| | | TOTAL 61 750,00 F |
| | BALANCE | 18 250,00 F |

BALANCE GLOBALE : 19 000,00 F

=====

TARIFS CAMPINGS 34LES AIRES

| | | | |
|-------------------------------|---------|--------------------------|------------|
| Emplacement | 18,00 F | <u>Forfait Mensuel :</u> | |
| Campeur | 5,20 F | Juillet/Août | 650,00 F |
| Enfant - 7ans | 2,50 F | Hors saison | 525,00 F |
| Emplacement mort | 14,00 F | Emplacement mort | 170,00 F |
| Remise 10% Mai/Juin/Septembre | | <u>Forfait annuel</u> | 2 268,00 F |

LES VERGERS - LE LAC (public)

| | | | |
|-------------------------------|---------|--------------------------|------------------|
| Emplacement | 10,50 F | <u>Forfait mensuel :</u> | |
| Campeur | 5,20 F | | sons EDF Avec ED |
| Enfant - 7ans | 2,60 F | Juillet/Août | 450,00F 650,00F |
| E.D.F. | 7,40 F | Hors saison | 370,00F 550,00F |
| Emplacement mort | 9,00 F | Emplacement mort | 170,00F 170,00F |
| Remise 10% Mai/Juin/Septembre | | | |

NOTA : Les FORFAITS MENSUELS et ANNUELS sont valables pour 2 PERSONNES.

Toute personne supplémentaire sera facturée en plus

: 120 F/mois Adulte

60 F/mois enfant - 7 ans.

LE LAC - AIRE DE COLLECTIVITESTarif collectivités

| | | | |
|--------------|---------|------------------|--------|
| Aire Camping | 35,00 F | Emplacement | 9,50 F |
| Campeur | 2,70 F | Campeur | 2,70 F |
| | | Enfant - 7ans | 1,35 F |
| | | Emplacement mort | 6,00 F |

BILAN FINANCIER - 1ère EDITION 22 et 23 Juin 68

Recettes

| | |
|--|-------------|
| Droits engagement coureur | 7 038,00 F |
| Subventions CORPS | 2 500,00 F |
| " PELLAFOL | 1 000,00 F |
| " LA SALETTE | 500,00 F |
| " BEAUFIN | 1 000,00 F |
| " CONSEIL GENERAL | 10 000,00 F |
| " Comité d'Entreprise | . |
| " MOTEUR BAUDOUIN | 12 200,00 F |
| " COMITE SOCIAL ET CULTUREL | 3 000,00 F |
| " du C.E.T.E. d'AIX EN PROVENCE | |
| " Don des organisateurs (frais de déplacement) | 1 500,00 F |

TOTAL 38.738,00 F

Dépenses

| | |
|------------------|-------------|
| Pavillonnement | 4 998,65 F |
| buffet camagnard | 1 907,75 F |
| Récompenses | 6 305,54 F |
| Secrétariat | 4 193,00 F |
| Ordinateur | 3 550,00 F |
| Publicité | 12 200,00 F |
| Secours | 3 704,00 F |
| Transport | 1 000,00 F |
| Assurances | 993,00 F |
| Déplacements | 1 500,00 F |

TOTAL 40.352,04 F

BALANCE - 1 614,04 F

Le déficit est pris en charge par L'Office du Tourisme, soit la somme de 1 614,04 F.

Certifié exact.

Le Trésorier :

Le Président :

J.Y. GELIN

J. BLANC.

LE FOULEE VERTE

"Pour les organisateurs :HIP ! Hip ! Hip ! Hourra !..." se sont écriés les amicalistes des Pennes-Mirabeau, immédiatement répétés par tous les participants.

Cette démonstration d'enthousiasme spontanée, dès la remise des prix terminée, connaît le succès du combiné de la "Deuxième Foulée Verte" comprenant deux magnifiques courses en montagne, celle de 28km du Tour du Lac du Sautet, une merveille ! et celle de la montée de Notre-Dame-de-la Salette (15km et 850m de dénivelée).

Déjà, après la première épreuve du Lac du Sautet, le sympathique vainqueur, Jean André, spécialiste des courses de montagne, s'était écrié : "Jamais depuis 20 ans que je cours, je n'avais eu l'occasion de participer à une aussi belle course !".

Des mots qui sont allés droit au coeur des organisateurs qui avaient accompli des mois d'efforts pour mettre sur pied une course d'une grande qualité dans un site exceptionnel.

Les accompagnateurs et les familles étaient conviés à la fête, des étaient mis gracieusement à leur disposition et leur permettaient d'assister au départ puis à l'arrivée, avec retour assuré.

C'est grâce aux nombreux bénévoles (quarante personnes) que nous pouvons mettre en place une belle organisation, nous les remercions très chaleureusement.

Le conseil général de l'Isère, les municipalités de Corps, Beaufin, la Salette, Pellafol, le Sanctuaire de Notre-Dame de la Salette, les associations locales nous apportent leurs aides financières, matérielle et morale, nous leur exprimons notre gratitude.

Le Dauphiné Libéré nous apporte son patronage par la fourniture des lots, des banderoles, des dossards, du car-podium de la couverture journalistique.

La société "ADD.X Système" nous fournit le système informatique qui nous permet de sortir les classements dans un délai très court.

Le Crédit Agricole de l'Isère nous fournit prix, affiches, bulletins et inscriptions.

Energie I3 approvisionne nos postes de ravitaillement.

Tropico nous fournit les boissons pour les coureurs.

Addidas nous encourage par ses dossards.

Pacific offre l'apéritif aux organisateurs.

Les commerçants locaux nous ont permis de doter majestueusement les participants.

Qu'ils soient tous ici remerciés, sans eux cette course pédestre ne pourrait se dérouler.

Le Président de l'Office du Tourisme :

J. BLANC

L'AVENTURE EST SUR LES CIMES POUR LES ACCOMPAGNATEURS FEDERAUX

C'est au village de Vacances "Les Hameaux du Sautet" à Corps, que s'est déroulé, sous l'égide de la Fédération Française de la Moyenne Montagne, un stage d'accompagnateur fédéral de randonnée.

Vingt stagiaires se sont ainsi confrontés aux dures réalités de la montagne au cours de nombreux exercices diurnes et nocturnes :

Sauvetage en montagne, course d'orientation, progression de nuit, conduite de groupes, autant d'aptitudes que chacun est en droit d'attendre des accompagnateurs bénévoles.

Toutefois, la technique sait aussi laisser la place à l'animation pour rassembler les nouveaux promus autour d'une agréable fondue savoyarde.

Ont participé à ce stage de formation :

- L'Adjudant CLAUDEL du P.G.H.M. de Grenoble
- Le Monsieur CARDIN, médecin et Maire de Corps,
- L'C.N.F. du secteur de Corps,
- Christian CLAIR, Président National de la F.F.M.M.,
- Patrick TILLIER, délégué Régional,
- Madame MOSTINI Geneviève, Présidente de l'Union Française des Accompagnateurs en Montagne,
- Michel PEROT, Directeur du Village de Vacances.



" LA FOULEE VERTE "

PROJET DE BUDGET - 2ème EDITION 10 et 11 Juin 1984

Recettes

| | |
|-------------------------------|-------------|
| Droit engagement coureurs | 15 000,00 F |
| Subventions CORPSE | 2 500,00 F |
| " PELLAFOL | 1 000,00 F |
| " LA SALETTE | 500,00 F |
| " BEAUFIN | 1 000,00 F |
| " CONSEIL GENERAL | 14 000,00 F |
| " Comité d'Entreprise | |
| MOTEUR BAUDOIN | 13 000,00 F |
| " Comité SOCIAL et CULTUREL | |
| du C.E.T.E. d'AIX en PROVENCE | 3 000,00 F |
| <hr/> | |
| TOTAL | 50 000,00 F |

Dépenses

| | |
|-------------------|-------------|
| Ravitaillement | 9 000,00 F |
| Buffet campagnard | 2 500,00 F |
| Récompenses | 6 500,00 F |
| Secrétariat | 5 000,00 F |
| Ordinateur | 3 000,00 F |
| Publicité | 13 000,00 F |
| Secours | 4 000,00 F |
| Transport | 2 500,00 F |
| Bureau | 3 000,00 F |
| Assurance | 700,00 F |
| Déplacements | 800,00 F |
| <hr/> | |
| TOTAL | 50 000,00 F |

Le Trésorier :

Le Président :

J.Y. GELIN

J. BLANC.

DEUX NOUVEAUX COURTS DE TENNIS

Vendredi 17 août, le conseil municipal et les membres du Tennis-Club, se sont retrouvés au-dessus du Mas de la Côte, pour inaugurer officiellement les deux nouveaux courts de tennis, fonctionnant réellement depuis le 20 juillet. Le docteur G. Cardin, conseiller général et maire de Corps, se disait heureux de mettre à la disposition du Tennis-club, 3 courts, permettant aux nombreux licenciés de pratiquer leur sport favori. Mme Catherine Mei Ouabdelislam remerciait Mr le Maire pour ces deux courts supplémentaires désirés depuis longtemps et qui ont pu se réaliser grâce à l'achat de la propriété du Mas de la Côte, devant devenir d'ici peu un centre de vacances de 150 lits.

Tous les participants se retrouvaient autour d'un apéritif sur place et levaient leur verre aux futurs aménagements sportifs souhaités : piscine, etc...

Sur notre photo - Le docteur G. Cardin conseiller Général, maire de Corps coupe le ruban.



---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Service de protection Maternelle et Infantile

Consultation de Nourrissons

A la suite d'un changement de l'emploi du temps de Mme TACHKER Danielle, Médecin Pédiâtre, la consultation des nourrissons à Corps, aura lieu dorénavant, le 3ème vendredi du mois, le matin à partir de 10h. à compter du mois de septembre.

La consultation se déroule au Centre D.D.A.S.S., résidence le Beaumont à Corps, sur rendez-vous uniquement en téléphonant au 81.02.24.

LA FETE DU LAC

Elle s'est déroulée le mercredi 15 août, avec au programme : la course pédestre Corps-le-Sautet-Corps, la traversée du lac et une régate de planche à voile. Cette journée sportive s'est terminée par un feu d'artifice au bord du lac qui avait rassemblé plus de 2000 personnes, toutes enchantées par le spectacle qui leur était offert.

Ordre d'arrivée de la Traversée du Lac

1 - Zgur David 9'50; 2 - Desson Franck 9'59; 3 - Lingre Thierry II'10;
4 - Zgut Antony II'10; 5 - Czernik Thierry II'40; 6 - Maracchioli
Fabrice I2'50 (le plus jeune); Perrier Alain I2'50; 8 - Poncelet
Frédérique I3'30 (Ière dame); 9 - Carros Philippe I3'35; 10-Le
Hir Frédéric I4'; II - Smagghe Laurent I4'30; I2 - Calvez André
I4'55; I3 - Mignot Richard I5' ; I4 - Smagghe Philippe I7' ;
I5 - Mollard Pierre I7'29; I6 - Guimet Gilles I7' 35; I7 - Desson
Gabrielle I7'42; I8 - Mouzy Thierry I7'50; I9 - Maurosson Francis
I9'50.; 20 - Indocina Marc I9'55 ; 2I - Tromo Nicolas 20'45 ;
22 - Pourret J. François 2I'30 ; 23 - Lenoir Brigitte 2I'35 ;
24 - Ducatel Nicolas 2I'50; 25 - Berthelin Eric 22' ; 26 - Chanas
Danielle 30'20; 27 - Perrin Valérie 33'10; 28 - Smagghe Bernard
34'.

Tous les concurrents sont à féliciter pour leur participation, quel que soit leur classement, car l'eau était bien froide.

Résultats régate de planche

1- Cochaud; 2- Frenoy Jean-Luc; 3-Germain; 4- Kiffer; 5- Maranda
et Christelle Gelin; 7-Cardon; 8-Ferrand; 9- Clark; 10-Catherine Mei.

Cette régate s'est disputée sur un parcours expérimental ayant la forme d'un M au cours de laquelle les concurrents devaient effectuer 3 empannages ce qui rendait la régate assez technique. Ce genre de régates est appelée à se généraliser dans les années à venir.

Juge au départ : Donys J.Paul; juge à l'arrivée : Art Philippe;
contrôleurs de la course Mamon François, Josserand Eric.

— : — : — : — : — : — : — : — : — :

CROIX ROUGE FRANCAISE

Une opération d'assistance pour les pays du SAHEL est organisé par les responsables de R.T.L. de F.R.3; et la Croix Rouge Française.

Cette opération qui s'inspire du Rallye Automobile Paris/Dakar vise en effet au moyen d'une épreuve sportive qui mettra en compétition différentes marques de Poids Lourds, une aide matérielle qui leur permettra de lutter contre la famine. Pour donner toute l'ampleur nécessaire à cette opération qui se déroulera les 21-22-23 septembre 1984 et qui devrait provoquer un soutien généreux du public auquel il sera demandé de remettre son obole aux déléguées locales de la Croix Rouge, qui tiendront une permanence salle de la Mairie de Corps, le samedi 22 septembre de 9h. à 19h.

$\rightarrow$ $\vdash$ $\dashv$ $\neg$ $\wedge$ $\vee$ $\Rightarrow$ $\Leftrightarrow$ $\exists$ $\forall$ $\in$ $\subseteq$ $\cap$ $\cup$ $\setminus$ $\emptyset$

COURS DE GYMNASTIQUE

Reprise des cours de gymnastique à partir du 27 septembre à 20h. pour les adultes et adolescents. Du mardi 2 octobre à 14h. pour les personnes du 3^o âge.

Prière de se faire inscrire à la pharmacie ou se présenter ce jour-là.

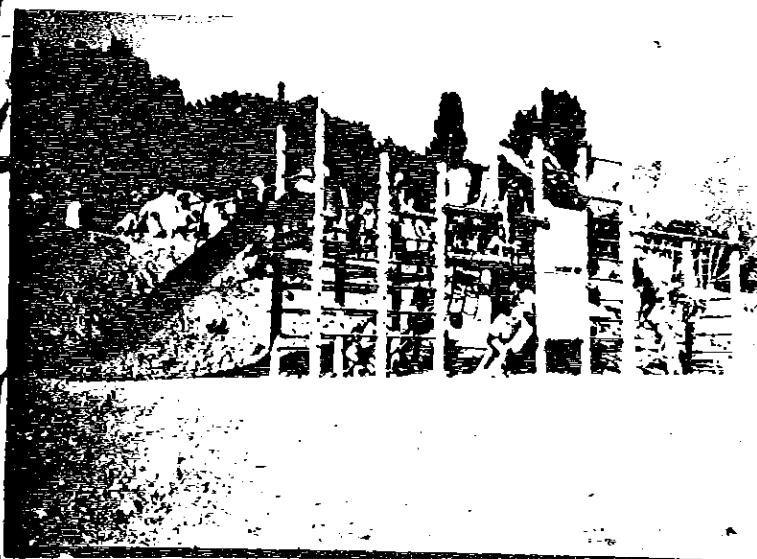
— : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — :

LA COURSE CORPS - LE SAUTET - CORPS

Elle a eu lieu mercredi 15 août à 9h.30. Le départ et l'arrivée ont eu lieu derrière l'église et plus de 60 participants ont participé à cette 5^e épreuve. Le record a été battu de 3 minutes et la course a été gagnée par le Murois Patrick Merle en 24' 18". Patrick Merle s'était classé 3^e lors de la dernière Foulée Verte. Plusieurs concurrents de la Foulée Verte étaient au départ de la course Corps-le-Sautet - Corps qui, chaque année, attire de plus en plus d'amateurs. Le Classement s'établit comme suit : 1^o Patrick Merle 24'18"; 2^o YP. Bardot 24'23"; 3^o André Caluez 25'53"; 4^o P. SMAGGHE 25'49"; 5^o P. Vasquez 27'10"; 6^o S. Manent 27'45"; 7^o et 1^{er} local Luc Reynier 27'56"; 1^{ère} femme Marguerite Robert. Plus jeune concurrent : P. Demetz.



↑
la remise des prix



↑
une des nouvelles installations de la Plage

UN SOLEIL D'OR POUR UNE TEMPETE

Pour fêter l'attribution d'un "Soleil d'Or" à Mr et Mme Gérard PELLISSIER du Nouvel Hôtel récompensant l'accueil difficile d'un groupe belge, un soir de tempête, le samedi 3 mars alors que l'hôtel était déjà complet, le conseil municipal et les commerçants se sont retrouvés un soir de juillet à la terrasse du Nouvel Hôtel, autour d'un apéritif bien étoffé.

Le Dr Gérard Cardin après avoir félicité Gérard et Nicole Pellissier de ce prix, qui les honore (huit soleils d'or seulement ont été distribués pour toute la France) rappelait cette soirée mémorable où tous les commerçants ont passé une partie de la nuit à dépanner ou à recueillir les nombreux touristes en difficulté sur la route. Le Soleil d'Or oeuvre du sculpteur Michel Delmotte représentant l'eau, la terre et le feu trônait sur la table au moment où les invités ont levé leur verre en l'honneur de Gérard et Nicole.



COURS DE DANSE

Reprise des cours de danses classiques avec Melle ROMAIN, à partir de mercredi 19 septembre à 15h.45, salle de gymnastique école de Corps. Les inscriptions seront reçues avant le cours qui aura lieu tous les mercredis.

DISTINCTIONS

On a relevé la nomination de chevalier dans l'ordre du Mérite Social :

du Docteur Gérard CARDIN, Conseiller Général, Maire de Corps.
du Frère Odile BONDARNAUD, originaire de Pellafol;
et l'attribution de la médaille d'argent du Mérite Communal à
Mme Yvette Schaller, Conseillère Municipale à Pellafol;
et la croix du combattant volontaire de la Résistance à Madame
Maria VERCHERE.

Nous adressons aux 4 récipiendaires, nos sincères félicitations.

--:--:--:--:--:--

LE GOUTER DES ANCIENS A PELLAFOL

Il s'est déroulé, samedi dernier dans la salle d'Ernest ROUX, et une soixantaine d'anciens de Pellafol, la Salette et Corps avaient répondu à l'invitation de la Municipalité.

La table était bien garnie et malgré le froid, l'ambiance était chaude, grâce à Mr Tarraube et son accordéon et aux disques, qui ont donné aux anciens, des jambes de 20 ans.

Grâce au dévouement des membres du club du 3^o âge de Pellafol, ce copieux goûter a permis à tous de se retrouver après 1 mois d'interruption des permanences du club.

On notait la présence de Mr BASSO, maire de Pellafol et madame, du docteur G. CARDIN, conseiller général, maire de Corps, des adjoints et conseillères municipales de Pellafol et Corps, de Mme Rochas, présidente du club du 3^o âge, des membres du bureau etc..



LE CARDINAL MARTY A LA SALETTE

"Nous devons être des travailleurs de Dieu"

Près de 4000 pèlerins venus de tout le diocèse de Grenoble se sont retrouvés, ce dimanche 16 septembre, au sanctuaire de Notre Dame de la Salette.

Son Excellence le Cardinal Marty a présidé et animé cette journée exceptionnelle de prière et de recueillement.

"Dans chaque lieu où la Vierge s'est manifestée, la ferveur doit être orientée plus spécialement vers la conversion et la réconciliation."

Les chrétiens doivent apprendre à se re-aimer, à travailler ensemble

"L'amour avec Dieu et dans l'Eglise doit être comme celui de deux époux", déclara le Cardinal Marty au cours de son homélie.

Dans l'Eglise, dans la mesure où l'on travaille à engendrer de nouveaux enfants, on est en liaison avec Dieu. La célébration rappelle notre devoir d'être des travailleurs dans l'Eglise.

Est-ce que nous sommes des Chrétiens travailleurs?. Travaillons-nous à construire l'Eglise avec Jésus-Christ, avec tous les hommes? Allons-nous à la rencontre de l'humanité?,

Chacun de nous a besoin de témoins. Mais trop de Chrétiens ne baignent pas profondément dans le monde. Ils doivent y aller en travailleurs. Il en est de même pour les vocations. Serions-nous trop vieux pour avancer avec courage et confiance, sans peur?.

LA ROUTE DES JEUNES

Au cours de sa rencontre avec les jeunes, le Cardinal Marty devait évoquer la figure du Père André Jarlan, ce prêtre assassiné alors qu'il lisait la Bible.

Il est vrai que le Christ est exigeant et peut nous conduire au martyr. Mais pourquoi aurions-nous peur?.

A 80 ans, il leur dit encore : J'ai été heureux toute ma vie d'être Chrétien, d'être prêtre, évêque, et je suis encore heureux aujourd'hui

Trois cérémonies essentielles marquaient la journée du pèlerinage diocésain, la Célébration Pénitentielle du matin, la rencontre avec les jeunes, la célébration eucharistique au cours de l'après-midi.

Les trois évêques de Grenoble, Mr Gabriel Matagrín, Mr Mondésert, Mr Bussini, entourés des Pères de la Salette et de prêtres du diocèse ont été de chaque moment de cette journée. Elle avait en réalité commencé dès samedi soir avec la veillée des jeunes sur le thème marial/.

En dehors des pèlerins du diocèse de Grenoble, des venus de divers pays européens participaient à la prière : des italiens, Autrichiens, tchèques, hongrois, etc...Une cinquantaine de cars, d'innombrables voitures stationnaient sur les terre-pleins de l'alpage. Moins que prévus cependant le mauvais temps de la veille et du matin ayant découragé bien des familles. Et pourtant, il y eut de belles éclaircies et une mer de nuages exceptionnellement belle.

*Au cours de la célébration pénitentielle,
Mgr Matagrín et le cardinal Marty.*



RECEVOIR AUTOUR D'UN PLAT

Sans préparation compliquée, sans cuisson délicate et sans façon, voici des potées rustiques et généreuses pour recevoir simplement et facilement. Servies en « plat unique », précédées ou non d'un bouillon, vous les ferez suivre d'un dessert rafraîchissant à base de fruits (voyez pages 6 et 7 nos desserts au pamplemousse).

Pot-au-feu aux trois viandes

(6-8 personnes)

800 g de bœuf (macreuse), 800 g d'échine de porc demi-sel (ou du petit salé). 1 oignon piqué de 2 clous de girofle, 1 branche de céleri, un bouquet garni (thym, laurier, persil), poivre. 1 poulet, 6 carottes, 6 poireaux, 6 navets. 2 os à moelle, gros sel. POUR SERVIR : cornichons et petits oignons à volonté.

Faites bouillir 4 l d'eau, plongez-y le bœuf et le porc, écumez, joignez l'oignon piqué de clous de girofle, le céleri et le bouquet garni, poivrez. Laissez cuire doucement pendant 1 h 30 (30 mn en autocuiseur). Ajoutez alors le poulet et les légumes nettoyés (carottes, poireaux, navets). Continuez la cuisson à petit feu pendant 1 h 30 (30 mn en autocuiseur). quinze minutes avant la fin de la cuisson, ajoutez les os à moelle dont les extrémités auront été frottées dans du gros sel. Servez un morceau de chaque viande avec les légumes et des condiments. Le bouillon dégraissé peut être servi avant avec des toasts à la moelle.

Potée alsacienne

(8 personnes)

1 kg de porc (échine, spiringue), 600 g de mouton (épaule), 600 g de bœuf (paleron, poitrine). MARINADE : 1 bouteille de sylvaner ou de riesling, 1 oignon, 1 gousse d'ail, 1 carotte, un bouquet garni, sel, poivre. POUR LA CUISSON : 2 kg de pommes de terre, 300 g d'oignons, 6 carottes, 2 poireaux. 100 g de graisse d'oie ou de saindoux.

La veille, coupez la viande en morceaux et faites-les mariner dans le vin avec l'oignon, l'ail et la carotte émincée, le bouquet garni et l'assaisonnement. Le lendemain, égouttez les viandes, conservez la marinade. Pelez et émincez les pommes de terre, les oignons et les carottes. Nettoyez les poireaux, coupez-les en morceaux. Graissez une terrine et disposez les légumes et les viandes en couches alternées en assaisonnant. Mouillez avec la marinade, couvrez et faites cuire pendant 2 h 30 à four moyen (180° C-200° C). Vous pouvez cuire cette potée dans une terrine bien fermée.

DESSERTS AU PAMPLEMOUSSE

Pamplemousses pâtissière

(4 personnes)

2 pamplemousses. 1/4 l de crème pâtissière, 100 g de fruits confits hachés, 1 c à soupe de rhum (facultatif), 4 cerises confites et quelques amandes effilées grillées.

Coupez les pamplemousses en deux. Creusez-les sans abîmer les écorces. Retirez toutes les peaux blanches, coupez la chair en petits dés. Mélangez-la à la crème, ajoutez les fruits confits et le rhum à volonté. Farctissez les écorces des fruits. Décorez de cerises confites et d'amandes grillées. Servez frais.

CRÈME PÂTISSIÈRE : travaillez 1 œuf entier et 2 jaunes avec 2 c à soupe de sucre, incorporez 40 g de farine. Versez sur ce mélange 1/2 l de lait bouilli avec 1/2 gousse de vanille. Portez doucement à ébullition en

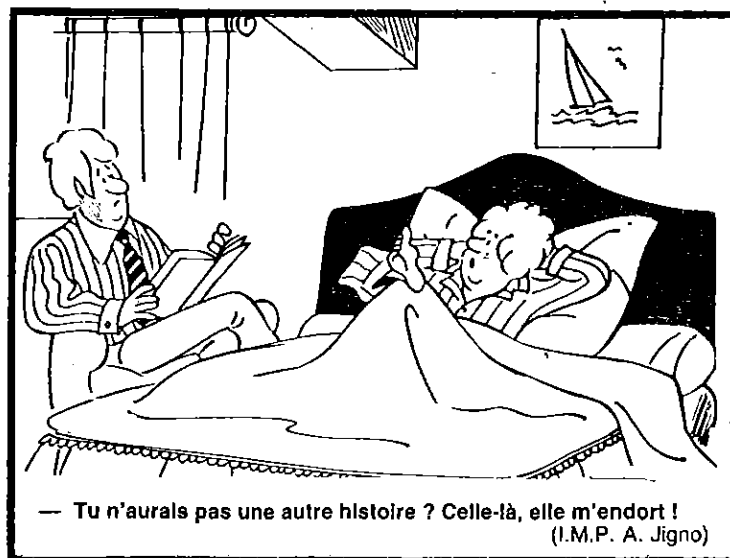
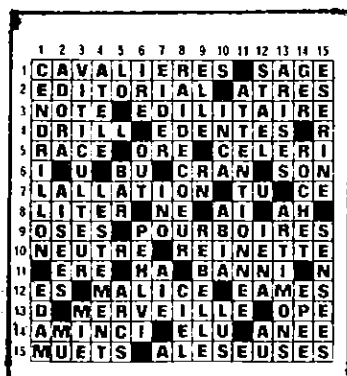
remuant. Retirez au premier bouillon. La crème qui n'est pas utilisée pour farcir les fruits peut être servie à part ou employée pour un autre dessert, pour garnir des tartelettes par exemple.

Pamplemousses au four

(4 personnes)

2 pamplemousses, 30 g de beurre, 4 c à soupe de sucre.

Coupez les pamplemousses, détachez la chair de l'écorce du fruit. Divisez ensuite la pulpe en petits morceaux sans la détacher de l'écorce. Mettez une noisette de beurre sur chaque demi-fruit et saupoudrez largement de sucre. Faites griller au four jusqu'à ce que le dessus soit bien doré. On peut arroser à volonté d'un peu de rhum lorsqu'ils sont dorés et flamber.



CARNET ROSE

Nous avons appris avec plaisir la naissance de :

Rémy, fils d'Etienne Laroche et Nadine Magand, rue de l'Hôpital.

Claire, fille de François et Jacqueline Torelie, petite fille de Jeannette Rochas, arrière-petite fille de Mme Madeleine Rochas, et de Madame Marguerite Peytard.

Laure, fille de Christian et Michelle Gontard, petite-fille de Mr et Mme René Gontard et arrière petite fille de Mme Madeleine Rochas.

Félicitations aux parents et meilleurs voeux pour les bébés.

-:-:-:-:-:-:-:-

CARNET BLANC

Nous avons appris avec joie le mariage de :

Guy Rodriguez et Linda Garcia, Résidence du Farot,

André Sarrazin et Lydia Marchesi de la Station Total.

Compliments et meilleurs ^{voeux} pour les jeunes époux.

-:-:-:-:-:-:-:-

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec peine le décès de :

Mr Billet, père et beau-père de Mr et Mme Roland Billet,

Mr Bernard Joseph, frère de Mlle Marie Bernard,

Mr Tartaix, frère de Mme Marcelle Bondarnaud,

Mr Blache Elie, de St Firmin, époux de Mme Paule Blache,

Mme Thérèse Dumas, mère et belle-mère de Mr et Mme Maurice Dumas

et de Mr et Mme Jean Dumas,
Mlle Marie Augusta Bosse de Rumilly,

Mme Suzanne Fifre, née Prd'homme, décédée à Belfort le 23.7.84,

Mlle Marie-Thérèse Pellissier, sœur de Mme Marie-Louise
Pellissier,

Mr Marc Faillant, époux de Mme Faillant,

Mr Trambouse Pierre, époux de Mme Olga Trambouse, beau-frère de
Mr et Mme Léon Nanto, Mr Henri Gueydan, de Mme Jeanne Gueydan,
de Mr et Mme Léon Mary et de Mr et Mme Emile Porcero.

Nous prenons part à la peine des familles et leur adressons nos
sincères condoléances.

-:-:-:-:-:-:-:-

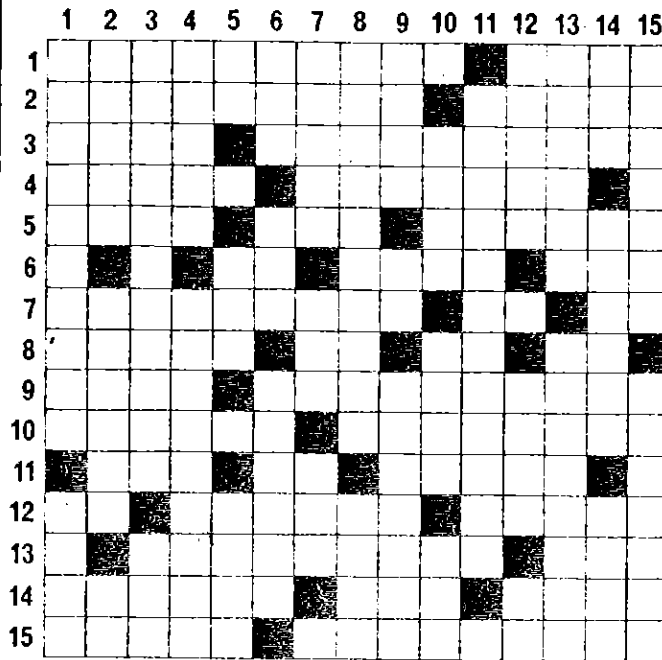
NOCES D'OR

Au mois de juillet, entourés de leurs enfants et petits enfants,
Mr et Mme Antonin Comte ont fêté l'anniversaire de leurs cinquante
années de mariage.

Nous leur adressons nos sincères félicitations et leur
souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

-:-:-:-:-:-:-:-

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1. Leur dada, c'est de monter! Gentil et obéissant.
2. Nous donne la couleur de la feuille de chou Foyers.

3. Indication écrite. Relatif à la charge de certains magistrats.
4. Fait le singe au Cameroun. Qui ne peuvent plus mordre à belles dents.
5. Lignée. Monnaie danoise.

Ache.

6. Avalé. Qui en a, a du culot. Pour l'avoir, on fait l'âne.
7. C'est du babillage. Mot de copain. Démonstratif.
8. Mettre par couches. Négation. Paresseux. Pour dire son plaisir.
9. Risqués. Dans la poche des garçons de café!
10. Il n'entre pas dans le cœur du débat. Pomme.
11. Époque. Exclamation. Exilé.
12. Après un docteur. Qui n'en a pas est naïf. Designer américain.
13. Quand on la fait, on a de beaux résultats. Trou de boulon.
14. Rendu moins épais. Nommé. Charge de domestique.
15. Difficile de les faire parler! Machines-outils.

Verticalement

1. Héroïne d'un conte. Boule de fromage.
2. Aima comme un fou. Qui ont de l'oseille. Poussé.
3. Il est toujours dans les vignes. Sous la croûte.
4. Il est agile comme un singe. Avec habileté.
5. Saint de la Manche. Loup de mer. Sont tendus pour tirer.
6. Colère. Hors des limites. Vieux parler en Perse.

7. Canard. Vieille nourrice. S'entend après coup.
8. Ornement architectural. Bleu après une embellie.
9. Parfois avec lui. Radon symbolique. Insurgé.
10. Fils du Soleil. Roi de Juda. Dévorés.
11. Qui est aux petits soins pour nous.
12. Accoucha de Corinne! Sur la Saale. Contracté.
13. Prends des ris Tape culs.
14. Pic des Pyrénées. Sa roue a un cliquet. Arme blanche.
15. Alcaloïde toxique. Elles ont du plomb dans la tête!

*Solution
en page:
"Cuisine"*

